



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

La Réserve du Bois de l'Épine, 2^{de} Réserve Naturelle de Lasne Nature

Comme annoncé dans le numéro précédent de votre périodique favori, grâce à un généreux donateur, notre Association a acquis une deuxième Réserve Naturelle.

Il s'agit d'une parcelle de 21 ares, en zone Natura 2000, située dans la vallée de la Lasne. Ce terrain est bordé par la Lasne au sud-est et par l'ancienne voie du tram au nord-ouest. Il est situé entre la Route de l'État et le lieu-dit Le Petit Champ.

La Réserve est constituée d'un ancien bosquet entouré de prés. Les grands peupliers qui s'y trouvaient ont été abattus il y a 2 ou 3 ans et une grande quantité de branches enchevêtrées doivent encore être dégagées. Avis aux amateurs qui seront récompensés de leur peine en recevant du bois de chauffage.

Lorsque ce travail aura été réalisé, il restera une végétation intéressante

d'aulnes, d'aubépines et de jeunes chênes, ainsi que de nombreuses fleurs et plantes diverses qui ne demanderont qu'à s'exprimer.



Étant dans une zone plus exposée au soleil, la flore semble à première vue assez différente de celle de la Réserve

du Ru Milhoux. Ceci devra plus tard être confirmé par un inventaire.

La faune devrait essentiellement comporter de multiples espèces d'insectes et des amphibiens.

Étant située dans un couloir de migration remarquable, le Bois de l'Épine abrite certainement de nombreuses espèces d'oiseaux de passage : rapaces, limicoles, échassiers, palmipèdes et autres passereaux ...

Notre principale préoccupation sera d'assurer la quiétude et la tranquillité de cet endroit, pour que tout ce petit monde puisse y prospérer ou y trouver un havre de paix.

La Réserve du Bois de l'Épine ne sera donc visitable que sur rendez-vous, et de manière tout à fait occasionnelle.

Th.Rolin

Un dossier « amiante » fait du bruit à Lasne

Dans le courant du mois d'avril, la démolition, sans le permis d'urbanisme requis, d'un bâtiment dont la toiture contenait de l'amiante, a suscité de nombreuses questions lors de la réunion de la CCATM du 6 mai dernier et a fait l'objet d'une interpellation à l'occasion du Conseil communal du 20 mai.

Lasne Nature a été interrogée à différentes reprises à ce sujet et s'est tournée vers la bourgmestre afin d'obtenir de plus amples informations. Celle-ci nous a affirmé qu'un dossier était ouvert auprès de la Région wallonne et que si une infraction avait été commise, elle serait poursuivie. À sa connaissance, ni les services communaux, ni l'un ou l'autre échevin ne sont à mettre en cause dans ce dossier, des commentaires en sens contraire ayant été entendus à cet égard.

Une affaire à suivre donc, mais ceci nous donne l'occasion de rappeler que les matériaux contenant de l'amiante doivent

être traités avec précaution et en suivant une procédure rigoureuse.

L'amiante (asbeste) est à l'origine une roche naturelle composée de minéraux fibreux. Ces fibres ont longtemps été utilisées dans divers produits de construction pour ses



nombreuses propriétés, dont la résistance au feu. L'amiante-ciment, aussi connu sous

le terme Eternit, est l'un de ces produits. Toutefois, en raison de leur composition chimique et de leurs propriétés physiques, ces fibres peuvent constituer une menace grave pour la santé. En effet, l'inhalation de fibres d'amiante peut provoquer l'asbestose et différentes formes de cancer. Il faut dès lors faire preuve de prudence en présence d'amiante.

Une réglementation distincte a d'ailleurs été élaborée à son sujet au niveau européen (Directive 83/477/CEE) et au niveau belge (AR du 23/10/2001 et AR du 16/03/2006). Depuis le 1er janvier 2005, l'utilisation et la mise sur le marché de produits contenant de l'amiante sont totalement interdites, que ce soit en Belgique ou dans l'ensemble de l'Union européenne.

Cependant, l'amiante a connu un tel succès au cours des dernières décennies qu'il subsiste toujours sous diverses formes dans notre proche environnement :

(suite page 2)



Un dossier « amiante » fait du bruit à Lasne

(suite de la page 1)

plaques ondulées en toiture, ardoises de recouvrement de toitures et de façades, conduits de cheminée, calorifuge de conduites, appuis de fenêtre, bacs à fleurs... Cette présence, souvent insoupçonnée, constitue un risque pour la santé des citoyens et des travailleurs.

Dès lors, l'enlèvement, le traitement et la manipulation de matériaux en amiante-ciment sont soumis à des dispositions spécifiques, notamment en Région wallonne.

AUTORISATIONS

Selon l'importance des chantiers et les manipulations envisagées, deux procédures distinctes, avec deux numéros de rubrique différents, s'appliquent en Région wallonne pour les «Chantiers d'enlèvement, de décontamination ou d'encapsulation d'amiante, de bâtiments ou d'ouvrages d'art contenant de l'amiante y compris les installations annexes (à l'exception des installations de traitement de déchets d'amiante par procédé thermique ou chimique visées par la rubrique 90.23.04)».

Il y a, d'une part, les chantiers de minime importance qui concernent :

- l'imprégnation, encapsulation ou enlèvement de plus de 10 m et moins de 20 m de joints de portes, de plaques foyères, de mastics et de caoutchoucs contenant de l'amiante dans une même unité technique et géographique d'exploitation
- l'imprégnation, encapsulation ou enlèvement de plus de 5 m et de moins de 10 m de calorifuge recouvrant les tuyauteries
- l'imprégnation, encapsulation ou enlèvement de plus de 120 m² et de moins de 5000 m² de matériaux en amiante-ciment

Ces chantiers de minime importance sont soumis à une simple déclaration (permis d'environnement de classe 3). Celle-ci doit être introduite au moins un mois avant le début des travaux auprès de l'Administration communale de la

commune concernée par le chantier.

Tout ce qui est supérieur aux quantités décrites ci-dessus est soumis à un permis d'environnement de classe 2. Dans ce cas, les délais d'obtention de l'autorisation sont plus importants et la demande de permis doit donc être introduite au minimum trois à quatre mois avant le début des travaux.

PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION

Le danger étant la propagation des fibres, des précautions doivent être prises dans toutes les opérations de manipulation afin d'éviter de casser les plaques et autres matériaux contenant de l'amiante-ciment. En fonction de la nature et de l'état des produits contenant de l'amiante à enlever, la réglementation prévoit trois méthodes d'enlèvement :

- le traitement simple pour l'enlèvement de matériaux en amiante non friable (par exemple, enlèvement de panneaux ondulés, d'ardoises...)
- la méthode du sac à manchons pour l'enlèvement de l'isolation en amiante entourant des conduites
- la zone hermétiquement fermée pour les travaux de démolition et d'enlèvement importants, comme l'enlèvement de produits en amiante friable et l'enlèvement de produits en amiante non friable endommagés en applications intérieures

Les deux dernières techniques ne peuvent être appliquées que par des entreprises agréées à cet effet par le Ministère fédéral de l'Emploi.

Les conditions dans lesquelles chacune des techniques peut être utilisée, ainsi que les mesures de prévention spécifiques (équipements de protection individuelle des travailleurs, balisage des chantiers...), sont décrites en détail dans l'Arrêté Royal du 16 mars 2006.

GESTION DES DÉCHETS D'AMIANTE

Les déchets d'amiante sont considérés comme des déchets dangereux. Ils doivent être emballés dans des sacs à double paroi spécifiquement prévus à cet usage.

La collecte, le transport et l'élimination de ces déchets doit se faire par des entreprises agréées par la Région wallonne.

Une tolérance administrative existe cependant pour le transport de petites quantités de déchets (maximum deux «big-bags») du chantier vers un point de collecte autorisé (centre de tri/recyclage par exemple) ou du chantier vers l'endroit de stockage de l'entrepreneur ayant été autorisé.

Les parcs à conteneurs gérés par l'IBW acceptent les déchets d'AMIANTE-CIMENT pour autant qu'ils soient conditionnés dans des sacs spécifiques de 100 litres, agréés IBW, lesquels sont en vente dans la plupart des administrations communales du Brabant wallon au prix de 4 € / pièce. Dans tous les cas, le déchet est conditionné dans les emballages adéquats.

Il est également recommandé de :

- ne pas altérer le matériau lors de l'enlèvement tant par la manipulation que par l'usage d'outils rapides
- ne pas mélanger le matériau avec d'autres déchets
- transporter le matériau en fixant la cargaison de manière à ne pas l'altérer

Par ailleurs, il est évidemment interdit de cribler ou concasser de l'amiante-ciment. D'un point de vue administratif, il faudra également tenir à jour le registre de production de déchets dangereux.

La liste des collecteurs agréés pour la collecte d'amiante libre et d'amiante-ciment est disponible sur le site <http://environnement.wallonie.be> (suivre «Sols et déchets» / »Entreprises et installations»). La liste des entreprises agréées pour des travaux de démolition et retrait d'amiante est disponible à cette adresse : http://www.emploi.belgique.be/liste_enleveurs_amiante.aspx

Quelques documents de référence :

- Amiante dans et autour de la maison (Région wallonne)
- L'AMIANTE : RÉGLEMENTATION (Union Wallonne des Entreprises / Cellule Conseillers Environnement)

Willy Calleeuw

AU SOMMAIRE

La Réserve du Bois de l'Épine	1	La crise de tous les temps	6-7
Un dossier « amiante » fait du bruit à Lasne	1-2	“Maransart, village fleuri”	7
Climat : c'est maintenant qu'il faut agir !	3	Les sentiers de Lasne (9)	8
Assemblée Générale de l'asbl Lasne		La promenade du 13 juillet	8
Nature	3	Regardons nos batraciens	9
Petites nouvelles de la photothèque	3	Miel ou vinaigre	9
Comment récolter nos semences	4	La boutique de Lasne Nature	10
Hérisson en danger	4	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Oui les « mauvaises herbes » ont des vertus	5	Mots croisés	11
		La nature de septembre à novembre	12

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre nos actions.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Climat : c'est maintenant qu'il faut agir !

Dans le précédent bulletin de Lasne Nature, l'intéressant article de Willy Calleeuw posait la question : « Quand entendrons-nous les avertissements des scientifiques ? »

Dans cet article, nous avons pu lire que l'état des lieux des connaissances scientifiques sur l'évolution du climat ne laisse plus place au doute. Le réchauffement global est bien en route, avec son cortège de conséquences sur la vie humaine et sur la biodiversité dans toutes les régions de la planète.

Et il confirme que l'influence des activités humaines est la cause principale de ce changement, depuis le milieu du XXe siècle.

Mais entendre et comprendre, c'est une chose, décider d'agir en est une autre !

Parmi les conclusions du GIEC (1), quelques éléments nous interpellent tout particulièrement : la température moyenne augmente, les océans se réchauffent, la couverture de neige et de glace se réduit et le niveau de la mer s'élève inexorablement. Ce réchauffement a des répercussions sur la santé humaine, l'agriculture, l'approvisionnement en eau et les moyens de subsistance de certaines populations. L'impact sur la faim dans le monde sera pire que ce qui était prévu.

D'autre part, on assiste partout à la multiplication des événements climatiques extrêmes : inondations catastrophiques, canicules, périodes de sécheresse...

Certains habitats naturels disparaissent et des espèces invasives et prédatrices s'introduisent dans les écosystèmes.

Aucun continent n'est épargné, et il ne sera pas possible de s'adapter à tout.

Les pays les plus pauvres sont évidemment les plus vulnérables.

Donc, maintenant nous savons ce qui nous attend ! Et les activités humaines en sont largement responsables. Mais comme le soulignait Al Gore, cette vérité dérange (2) !

Est-ce une raison pour être pessimiste et ne rien entreprendre ? Certainement pas !

En effet, si le rapport du GIEC attire l'attention sur la gravité grandissante du problème, il montre aussi que l'on peut encore agir pour éviter le chaos climatique.

Les scénarios susceptibles de maintenir le réchauffement global sous la barre des 2 °C impliquent des réductions des émissions de gaz à effet de serre de 40 à 70 % en 2050 (par rapport à 2010) et un niveau proche de zéro en 2100.

Cela suppose des changements à grande échelle dans les systèmes énergétiques et l'utilisation des terres. Pour réaliser cette transition, quelques mesures s'imposent :
- Stopper la déforestation, en particulier la destruction des grandes forêts primaires

d'Afrique Centrale, d'Indonésie et d'Amérique du Sud ;

- Développer les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique...) sur tous les continents ;
- Opter pour l'efficacité énergétique (équipements plus économes en énergie) ;
- Encourager les économies d'énergie, en particulier dans les logements et le secteur des transports.

Une telle « [R]évolution » est technologiquement possible. Les bénéfices ne seraient pas seulement environnementaux : ils seraient aussi économiques et sociaux. Il faut y voir une opportunité de création d'emplois et d'invention de nouveaux modes de production et de consommation, ainsi que des conséquences positives sur l'indépendance énergétique des pays.

C'est à Paris en 2015 que se tiendra la prochaine conférence des Nations-Unies sur le climat.

Elle marquera une étape décisive dans la négociation du futur accord international qui doit succéder au protocole de Kyoto et entrer en vigueur en 2020. Un rapport (3) y sera présenté pour 15 pays qui représentent actuellement plus de 75 % des émissions de gaz à effet de serre. Il démontre qu'en 2050, les émissions de CO2 liées à la consommation d'énergie (donc sans compter la déforestation) pourraient être réduites de 45 % par rapport à 2010, à condition de faire les bons choix. Il faut pour cela que tous les pays, et en particulier les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre (pays développés et pays émergents) soient engagés dans un traité mondial, universel et contraignant !

Et pour y arriver, il faudrait que tous les citoyens avertis et conscients acceptent de soutenir un vrai changement de paradigme prenant en compte le défi climatique. Cela suppose encourager le développement des énergies renouvelables (même près de chez soi !), privilégier l'efficacité énergétique dans les choix de consommation, limiter les gaspillages...

À nous de donner un signal clair aux décideurs ! Les négociateurs de Paris devront tenir compte de la volonté des citoyens qui veulent du changement et sont prêts à participer aux efforts nécessaires pour laisser une planète habitable à leurs enfants.

Il est encore temps d'éviter un réchauffement dangereux du climat, mais les changements à opérer sont profonds et il n'y a plus de temps à perdre.

C'est maintenant qu'il faut agir !

Denise Morissens

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : 5e rapport d'évaluation – avril 2014

(2) « Une vérité qui dérange », documentaire, 2006

(3) Deep Decarbonization Pathways Project (DDPP) Sustainable development solutions network www.unsdsn.org

Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Jeudi 27 novembre 2014 à 20 h, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

À l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2013-2014
2. Rapport financier de l'exercice
3. Décharge aux administrateurs
4. Perspectives et budget pour l'exercice 2014-2015
5. Nomination des administrateurs pour la période 2014-2016
6. Divers

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale.

Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels.

Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (deux procurations au maximum).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous.

Petites nouvelles de la photothèque de la réserve du Ru Milhous

Comme désormais dans chaque numéro du Bulletin, vous trouverez ici un état d'avancement de la photothèque.

A ce jour, la photothèque comporte 141 espèces différentes et 316 photos.

Il y a ainsi, 51 espèces de fleurs photographiées, 21 d'oiseaux, 39 d'insectes et 9 d'arbres ...



A ce jour, un 6ème photographe nous a fourni de magnifiques photos d'insectes. Pour rappel, l'objectif est d'illustrer la biodiversité que l'on peut rencontrer mois par mois dans la Réserve.

Il reste encore énormément d'espèces de plantes ou d'animaux à photographier.

Avis aux amateurs qui souhaitent passer un bon petit moment dans un cadre enchanteur. Si vous souhaitez plus d'information à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Th.Rolin



Comment récolter nos semences

D'année en année, en sélectionnant les semences de nos plants les plus vigoureux, les plus en santé et exempts de maladies, nous participons à l'élaboration de plants qui sont parfaitement adaptés à notre environnement. C'est comme si nous aidions un peu la nature.

Que peut-on récolter ?

Pas question de récolter toutes les semences de toutes les plantes de notre jardin. Nous écarterons d'emblée toutes les variétés hybrides, (plantes obtenues par le croisement de deux variétés). Certains hybrides ne produisent pas de graines viables ou, s'ils en produisent, les plantes n'auront rien de comparable avec le plant initial. Ainsi des semences prélevées sur un plant d'impatience à fleurs doubles roses pourraient donner des impatience à fleurs simples roses ou blanches.



Nous privilégierons plutôt les plantes autofécondes (lupin, muflier, pois de senteur, haricot, pois mange-tout, tomate...) celles dont les fleurs peuvent recevoir leur propre pollen. Les plantes issues des semences récoltées seront ainsi toujours similaires au plant mère puisqu'il n'y a pas eu de «contamination» par le pollen d'une autre plante. Par contre, il existe moins de plantes autofécondes que de plantes à pollinisation croisée.

Quand récolter ?

Le moment de la cueillette des semences est primordial. Trop tôt, les graines ne seront pas assez développées pour germer; trop tard, elles auront commencé à pourrir, ou seront tombées au sol. Les graines des plantes à fleurs sont prêtes à être récoltées quelques semaines après la fanaison des fleurs lorsque les graines sont sèches et brunâtres. Quant aux fruits et légumes du potager, comme les tomates et les concombres, on cueille leurs semences environ une ou deux semaines après le moment où on les aurait normalement cueillis pour les consommer. Ils ont alors atteint leur pleine maturité et sont très mûrs.

La récolte se fera lors d'une journée ensoleillée dès que la rosée du matin s'est évaporée, afin d'éviter qu'une trop grande humidité ne fasse pourrir les semences pendant la période de conservation. Les graines se récolteront de préférence en lune ascendante, en jours graines et fruits, lorsque l'astre passe devant la constellation du Bélier ou devant celle du Sagittaire.

Comment récolter les semences ?

Les fleurs seront coupées à l'aide d'un sécateur. Les tiges seront déposées dans un sac en papier brun en attendant que les

semences se libèrent. Une autre technique consiste à suspendre les tiges, la tête en bas, au-dessus d'un papier journal ou d'un plateau. Laisser les semences sécher dans un endroit sec et à l'ombre 2 à 3 semaines. Débarrasser ensuite les graines de tout débris en les mettant dans une passoire fine ou en les disposant sur une feuille de papier et en soufflant délicatement sur le dessus. Les débris les plus légers s'envoleront afin qu'il ne reste que les semences.

Si les semences tombent au sol ?

Dans le cas des plantes dont les semences tombent rapidement au sol, comme les géraniums et les euphorbes, il est préférable d'installer un sac en papier brun directement sur le plant pour recueillir les graines.

Comment les conserver ?

Les semences séchées et triées seront stockées dans des contenants hermétiques: pot en verre avec couvercle, film vide sans oublier d'identifier les contenants avec le nom de la plante et la date de la récolte. La conservation se fera dans un endroit sombre, frais (sans fluctuation de température) et à l'abri de l'humidité et du gel. La viabilité des semences varie d'une espèce à l'autre, mais en général les semences se conservent en moyenne trois ans.

Nos semences sont-elles encore bonnes ?

Nous leur ferons passer un test de germination maison en déposant une dizaine de graines sur un essuie-tout humide roulé sur lui-même et que nous glisserons dans un sac de plastique. Nous vérifierons régulièrement l'état des graines. Si plus de sept graines germent, cela signifie qu'elles sont bonnes et nous pourrions donc les semer en pleine terre.

Valérie Régnier
Responsable de la Cellule Plantes et Semences

ASSEMBLÉE DES JEUNES WALLONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Une belle occasion de vivre la démocratie en faveur de l'environnement !

En mai 2015 aura lieu la 10^e Assemblée des Jeunes Wallons pour l'Environnement. Les jeunes seront invités à donner et défendre leurs avis sur le thème « Wallonie Région durable ».

Ce projet citoyen propose à des jeunes de 15 à 18 ans de partager leurs expériences, de s'exprimer et de défendre leurs idées sur l'environnement auprès des politiques. Les jeunes travaillent par commission sur les thèmes de la consommation, de l'alimentation, de la mobilité, de l'habitat et de l'énergie. Des rencontres préparatoires leur permettent de se former, de rencontrer des experts et de faire des visites de terrain pour affiner leurs arguments pour la séance plénière qui se tiendra au Parlement wallon en mai 2015.

Intéressé ? Contactez-nous sans plus tarder !

GoodPlanet Belgium – assemblee@goodplanet.be – 02/893 08 08
Plus d'info sur www.assembleedesjeunes.be

Hérisson en danger

Nous aimons les petits fruits rouges qui poussent dans le jardin. Alors pour ne pas tout partager avec les oiseaux, nous les protégeons avec des filets. Ceux-ci peuvent devenir un danger pour nos amis les hérissons. C'est ce qui est arrivé à l'un d'entre eux chez nous.



Fort heureusement nous l'avons vu empêtré dans le filet, et l'en avons délivré après un long combat avec les mailles et les épines.



Pardon petit hérisson pour le stress que nous t'avons causé.

Willy et Valérie

GoodPlanet Actions

« GoodPlanet Actions » lance le défi aux écoles belges de passer à l'action en faveur de l'environnement lors de cinq rendez-vous thématiques ! Choisissez une ou plusieurs actions et mobilisez un maximum de jeunes pour montrer que chaque geste compte et qu'ensemble on peut vraiment changer la tendance.

A vos agendas :

- Jeudi 16 octobre 2014 - « Croque Local » Manger des fruits et légumes locaux et de saison.
- Mardi 25 novembre 2014 - « Zéro déchet » Réduire les déchets.
- Vendredi 13 février 2015 - « Buzz Energie » Economiser le chauffage et l'électricité.
- Vendredi 20 mars 2015 - « Tous à l'eau » S'engager pour l'eau.
- Mercredi 29 avril 2014 - « 1m2 pour la biodiversité » Donner une place à la nature.

Les actions sont simples, concrètes, bonnes pour la planète et joyeusement mobilisatrices !

PARTICIPEZ en vous inscrivant sur www.goodplanetactions.be



Oui les « mauvaises herbes » ont des vertus

Nous le savons, dès qu'elles le peuvent les « mauvaises » herbes s'installent et s'épanouissent avec une rapidité affolante. Faut-il les éliminer à tout prix ?

En y regardant de plus près, elles ne sont vraiment pas si mauvaises que ça. Certaines nourrissent les oiseaux, parfois même les humains et elles peuvent aussi révéler des qualités curatives.

Qu'est-ce donc qu'une mauvaise herbe, sinon une plante dont on n'a pas encore découvert les vertus ? (Emerson Ralph Waldo)

Nous avons compilé ci-dessous, quelques indésirables assez courantes. Sont-elles utiles, comestibles ou encore capables de soigner ?

Bourse-à-pasteur (*Capsella Bursa pastoris*), Bourse de capucin, Molette-à-berger, Moutarde de Mithridate



Les feuilles irrégulièrement dentelées forment une rosette, semblable à celle du pissenlit. La tige peut atteindre 40 cm. Floraison de mars à novembre. Les fleurs minuscules d'un blanc sale forment une grappe en ombelle. Une des herbes les plus répandues, elle pousse dans n'importe quel sol, sous n'importe quel climat. Aime les potagers où le sol est humide et riche en azote. A arracher avant la formation de graines, car celles-ci, très nombreuses, se dispersent dès qu'on secoue la plante.

Utilité ? Ses graines sont très appréciées des oiseaux et des poules.

Comestible ? Oui, les jeunes feuilles, crues ou cuites, au printemps surtout. Au Japon, les feuilles sont hachées et cuites avec du riz. Les petites fleurs blanches peuvent s'ajouter aux salades.

Ça soigne ? Propriétés : astringente, hémostatiques tonique.

Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta*)

Graines présentes dans les terreaux. Les touffes s'arrachent facilement mais



intervenir le plus tôt possible, avant la formation des graines. L'explosion de la gousse de graines permet la dissémination à 80 cm à la ronde.

Comestible ? Est aussi appelé faux-cresson et se mange en salade. Ne supporte pas la cuisson.

Ça soigne ? Les feuilles ont des vertus médicinales toniques, expectorantes...

Chénopode blanc (*Chenopodium album*) chou-gras, blé-blanc, herbe aux vendangeurs



Plante annuelle se reproduisant seulement par graines.

Peut produire jusqu'à 28000 graines par pied et peut mesurer jusqu'à 2 mètres de haut. Un paillage épais peut en venir à bout.

Utilité ? Les jeunes pousses fournissent un colorant vert. Les racines fraîches écrasées donnent un substitut de savon.

Comestible ? Non, les feuilles crues contiennent de la saponine et de l'acide oxalique. Jadis, les graines étaient cuites en gruau de céréales, mais ne pas oublier que les pesticides ont tendance à s'accumuler dans les graines !

Ça soigne ? Propriétés : dépurative, émolliente, laxative.

Chiendent (*Elymus repens*)



Graminée dont les feuilles sont d'un vert franc, face supérieure velue et face inférieure glabre. Les graines se ressèment au gré du vent. Ennemi tenace, le chiendent développe des mètres de rhizomes qu'il ne faut pas laisser en terre lors du travail du sol.

Utilité ? Les oiseaux mangent les graines et utilisent les brindilles et feuilles pour les nids. Grâce à ses nombreux rhizomes, il prévient tout problème d'érosion dans un

terrain en pente et constitue un excellent fourrage, notamment pour les moutons.

Comestible ? Non

Ça soigne ? Propriétés : adoucissante, dépurative, diurétique, émolliente.

Cirse commun (*Cirsium vulgare*) Chardon



On le trouve dans les sols fertiles, argileux et humides. Difficile à désherber car il possède une racine importante que l'on retire rarement entièrement.

Cette plante développe des drageons qui forment ensuite des rosettes à la surface du sol.

Utilité ? Les oiseaux se nourrissent des graines du chardon, surtout le "chardonneret" d'où il tire son nom !

Comestible ? AU 19e siècle, sa racine était mangée crue ou bouillie, accommodée avec du lait. Les Egyptiens et les Grecs consommaient les feuilles et les fleurs du chardon.

Ça soigne ? Non

Gaillet gratteron (*Galium aparine*)



Plante annuelle se reproduisant seulement par graines.

Aime les sols calcaires et azotés. Tiges caractéristiques, cassantes et poilues. Au toucher, le gaillet donne une impression collante.

S'arrache facilement après une bonne pluie.

Utilité ? Cette plante « colle » à tout ce qu'elle touche. Cela peut amuser ... un certain temps !

Comestible ? Ses feuilles se mangent en soupe ou comme légumes. Les petits poils disparaissent avec la cuisson. Ses graines étaient aussi récoltées pour les torréfier et en faire du café.

Ça soigne ? Propriétés : anti-inflammatoire, apéritif, cicatrisant, diurétique, sudorifique, vulnéraire.

Pour plus d'exemples, consultez notre site www.lasne-nature.be



LA CRISE DE TOUS LES

L'Art d'éco... consommer n° 105 – extrait du dossier paru le 10 juillet 2014

« Je n'ai pas le temps ! Je suis overbooké, le nez dans le guidon. Trop à la bourre, débordé. Je n'ai même pas une minute à moi. À très vite ». Cette phrase aurait pu être dite à l'instant par beaucoup d'entre nous, quel que soit le contexte, y compris celui de prendre le temps de lire ce dossier de vacances. Ne zappez pas ! Et si ce manque de temps était le signe d'une overdose généralisée ? Et si les multiples crises d'aujourd'hui, toutes plus urgentes les unes que les autres, n'étaient qu'une crise du temps ? Prenons le temps d'y réfléchir...

Depuis plusieurs années de nombreux livres, articles, sites internet et émissions nous encouragent à mieux gérer notre temps, à nous organiser et lutter contre la procrastination ou encore à cultiver la zen attitude, la méditation, la lenteur. Le développement du mouvement Slow depuis la fin des années 80 touche désormais, après l'alimentation, tous les secteurs de vie. Il y a même une journée internationale de la lenteur, celle du jour le plus long, le 21 juin. Des signaux révélateurs d'une société en demande de « lever le pied ». Et en effet, une enquête Ipsos de 2011 a montré que 77 % des Européens désiraient ralentir leur rythme de vie et se sentaient sous la pression du temps et de l'urgence, source importante de stress.

LE TEMPO D'UNE EPOQUE

Ces signaux n'ont pas échappé aux sociologues, psychologues, neurologues, philosophes et autres historiens... qui dissèquent de plus en plus (voir sur <http://www.franceculture.fr/2012-10-25-temps-de-crise-ou-crise-du-temps>) ce qui semble être pour eux une crise majeure de notre époque : notre rapport au temps. Comme notre personnalité, notre rapport au temps est structuré par une époque donnée. Or, la nôtre se caractérise par l'urgence, l'immédiateté, la vitesse, la performance qui sont devenues des valeurs en soi, des vertus. Et si nous ressentons tous le sentiment diffus que tout s'accélère et que nous n'arrivons plus à suivre, c'est assurément plus qu'une impression.

La conception que l'on se fait du temps aujourd'hui a été forgée par les logiques capitalistes mises en œuvre dans le passé : rentabilité de chaque instant, vitesse et court terme. La société agricole (on se lève avec le soleil et se couche avec lui, on vit au rythme des saisons) a basculé vers la société industrielle qui devait libérer l'homme des contraintes de temps et d'espace et le rendre plus efficace. Le temps ainsi gagné permettait de travailler plus, accélérant le processus. Le découpage du temps et le respect des horaires stricts réglaient la discipline, de l'école à l'usine. La devise de Benjamin Franklin marque bien le tempo de cette accélération : « Le temps, c'est de l'argent ».

Aujourd'hui, la prédominance du secteur financier et le développement des nouvelles technologies ont exacerbé cette tendance à l'immédiateté et au très court terme. La

mondialisation a accentué la compétition (« la concurrence ne dort jamais ») et le rythme des transactions. Le temps est ainsi devenu une marchandise comme les autres, rare, nous donnant l'impression d'aller et de devoir aller toujours plus vite pour suivre le rythme, gagner du temps et ne surtout pas en perdre.

Ces logiques économiques s'étendent donc désormais à tous les domaines de la vie. Une info chasse l'autre, le riz doit être cuit en deux minutes, on ne cesse de dire « dépêche-toi » à nos enfants (voir sur http://www.huffingtonpost.fr/rachel-macy-stafford/jour-cesse-dire-depeche-toi_b_3730089.html), et même le temps « libre » doit faire l'objet d'une gestion efficace. Avec pour corollaire une hyperconsommation, encouragée par une stimulation incessante des consommateurs : l'omniprésente publicité, le renouvellement permanent de produits toujours plus jetables les uns que les autres et une année rythmée par des « événements » qui se suivent sans logique apparente (politique, sport, culture, « effet d'annonce »...) et des injonctions à consommer (les fêtes, les soldes, la rentrée, Halloween...). C'est le « présentisme » (réduction du temps au seul présent, tyrannie de l'éphémère) et l'obsolescence rapide des informations, des produits, des technologies, des politiques, des modes, des personnes.

LE BURN-OUT, MAL DU SIECLE

La perturbation des parcours de vie individuels est l'une des conséquences les plus étudiées de ces bouleversements. Cette hyperactivité nous déboussole et brouille les repères temporels sur lesquels nous ajustons notre horloge interne. Cela conduirait à une intolérance à la frustration, à l'attente et l'ennui, ainsi qu'à une « dépossession de soi » pouvant mener insidieusement à des troubles de l'attention et de la mémoire, à un sentiment de vide intérieur, à l'épuisement et la dépression. Pour le psychiatre Christophe André, nous souffrons d'« accélérite », de « fragmentite » et de « pléthorite » qui se manifestent notamment par une épidémie de burn-out. Pour le philosophe Pascal Chabot, le burn-out est le mal du siècle ayant succédé à la mélancolie du XIXe et la neurasthénie du XXe siècle.

Les personnes les plus à risque sont également les plus engagées et investies dans leur travail ou leurs activités, notamment les enseignants, les professions médicales, les politiques, les managers, les associatifs, les militants. Les femmes sont particulièrement concernées car elles font souvent une double journée. L'accélération du phénomène mène à une mobilisation de plus en plus forte des syndicats et des professionnels de la santé dans différents pays pour faire reconnaître le burn-out comme une maladie professionnelle. En Belgique, les différentes formes d'épuisement pourraient concerner un travailleur sur quatre. Êtes-vous dans une situation à risque ? Faites le test sur www.sesentirbienautravail.be lancé par la ministre de l'Emploi.

NIER LE FUTUR

Au-delà des parcours individuels, ce nouveau rapport au temps aurait des conséquences plus funestes : il ne serait pas étranger à notre incapacité à sortir de l'ornière au niveau collectif. En effet, l'accélération du temps s'est accompagnée de crises économiques et écologiques, crises politiques et sociales : le futur se projette dans les angoisses du présent, celles d'un monde de plus en plus complexe, dangereux et incertain, qui semble nous échapper.

Les sentiments d'inertie, de fatalisme, voire une vision apocalyptique de l'avenir planent, alimentant le sentiment d'urgence à sauver le présent et l'éparpillement qui s'ensuit. Cette façon de nier le futur se traduirait par l'impuissance à élaborer ensemble une vision de l'avenir mobilisatrice à long terme. Les crises existentielles individuelles et les crises historiques seraient reliées.

VERS LA SLOW LIFE

On comprend mieux avec ces éclairages le succès du mouvement « Slow », pionnier de la résistance à la tyrannie de la vitesse. Le lien avec le développement durable est très fort : le temps est comparé à une ressource naturelle dont l'exploitation intensive n'est pas tenable. La gestion du temps est donc tout autant une affaire individuelle que collective qui nécessite de prendre le temps de repenser notre rapport au temps et de prendre conscience de nos limites individuelles, collectives et planétaires.

RETROUVER SON PROPRE RYTHME

« Si tu ne trouves pas le calme, ici et maintenant, tu le trouveras où et tu le trouveras quand ? » Maître Dôgen, moine bouddhiste japonais, 1200-1253

Mais est-ce si facile de ralentir sa vie (voir sur <http://test.psychologies.com/savez-vous-ralentir>) ? Nous sommes tellement habitués à cette frénésie qu'en sortir peut nous angoisser, sans parler du regard des autres et des contraintes sociales. Réhabiliter la lenteur permet de remettre de l'équilibre dans sa vie. Il ne s'agit pas de remplir les quelques plages libres de son agenda d'activités zen supplémentaires, comme la respiration, la méditation ou le yoga, de télécharger des applications diverses pour automatiser ses tâches ou mieux gérer son temps, ni de se déconnecter totalement du monde et des technologies.

À l'inverse, se réapproprier le temps c'est lui donner du sens en se reconnectant progressivement à ses rythmes naturels, ceux des saisons, des périodes de vie.

Commencer par prendre le temps d'écouter et d'observer, de jardiner ou de se balader tranquillement. Ressentir le calme et le bien-être qu'il apporte. Laisser le cerveau se relâcher, se ressourcer très régulièrement en prenant le temps de la créativité, de ne rien faire, de faire des pauses sans se

S TEMPS “Maransart, village fleuri”

culpabiliser. De même, cesser de presser et d'occuper les enfants tout le temps et les laisser s'ennuyer. Ralentir aussi en voiture, préférer des transports lents, flâner... Ce n'est pas parce qu'on ralentit qu'on arrive en retard, le tout est de partir à temps.

• Apprendre à savourer le temps nécessaire à chaque chose en s'y consacrant pleinement : la cuisine et le repas, le sommeil, le bain des enfants, les retrouvailles... Par exemple se donner un rendez-vous hebdomadaire en famille ou entre amis pour passer une soirée sans télé où chacun peut proposer une activité à tour de rôle. Ce sera parfois une soirée ciné et popcorn à la maison mais cette activité est choisie et vécue pleinement et non comme un automatisme en zappant en permanence sur sa tablette.

• Prendre aussi du recul et le temps de la réflexion. Réfléchir éventuellement à la possibilité de réduire son temps de travail, de prendre un crédit-temps, un congé parental, des congés sans solde... Retrouver le temps, l'habiter pleinement est un cheminement personnel, souvent de longue haleine, qui commence par ces questionnements.

EN SAVOIR PLUS

- Comment ralentir ? - Psychologie.com
- Le magazine Clés (trouver du sens, retrouver du temps). Par exemple, le numéro d'octobre/novembre 2012 – Ralentir, en avons-nous vraiment envie ?
- Cerveau&Psycho N° 61 - Janvier - Février 2014 – Tout va trop vite
- Il est temps de mettre le temps sur la table – La qualité de vie au travail
- F. Hartog. Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps - Orientation scolaire et professionnelle. .
- Temps de crises et crise des temps - Temporalités
- Penser l'avenir au temps du présentisme – Les arpenteurs
- Interview de Pascal Chabot. Global burn-out - Épuisement professionnel, maladie du siècle ? Le Café pédagogique
- «Le burn-out est une maladie de civilisation» – Le Vif
- Des sociétés malades de la vitesse. Sourde bataille pour le temps. Le Monde Diplomatique
- Le Temps, un sixième sens à explorer. Le Monde
- RADIO
- Temps de crise ou crise du Temps ? – France Culture. Entretien avec des philosophes, psychologues, psychanalystes, historiens, sociologues, économistes, neurologues
- LIVRES
- Vivre plus lentement, un nouvel art de vivre de Pascal d'Erm
- Éloge de la lenteur de Carl Honoré
- La dictature de l'urgence de Gilles Finchelstein
- Global Burn-Out de Pascal Chabot
- Croire en l'Histoire de François Harog



En ce 20 juin 2014, la pelouse du centre sportif de Maransart s'est transformée en exposition en plein air sur le thème « Maransart, village fleuri ». Le beau temps permettait de flâner en toute simplicité pour une meilleure concentration devant chaque photo ! « Mais oui, je reconnais cette fenêtre ... Mais où est cette maison ? ... Tiens, c'est ma jardinière ... Ça alors, mon nain de jardin ! »

Organisé par le GRAM, Groupe de Réflexion sur l'Avenir de Maransart (voir encadré), ce sixième rassemblement villageois a remporté un franc succès.

Les habitants de Maransart et des autres entités ont répondu favorablement à l'initiative. Madame Laurence Rothier, Bourgmestre et Monsieur Pierre Mévisse, Echevin des Travaux et de la Mobilité étaient de la partie. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Au menu, pitas, frites à volonté et boissons fraîches servies par une équipe jeune, efficace et souriante.

La participation au concours a suscité de nombreux échanges bien sympathiques entre photographes et habitants. D'une image, chaque photo devenait une histoire ; au-delà de la beauté plastique, il y avait une rencontre. Partager les meilleurs des très bons ne fut pas facile.

Quelques 175 photos, toutes prises depuis l'espace public, mettaient à l'honneur les façades fleuries du village. Quatre catégories animaient le concours : la plus belle glycine, le plus beau rosier, la plus belle jardinière et une quatrième rubrique « insolite », rassemblait des clichés inattendus et spontanés. Nains de jardins, chat faisant sa sieste sur le pas d'une porte, tête d'oie sortant d'un massif d'hortensias... sont tous des éléments truculents, pris sur le vif et qui animent nos nombreuses promenades à travers les rues du village.

D'où est venue l'idée ? Nous sommes des amoureux de Maransart ! Au fil des ans, glycines et rosiers se sont imposés au pied de certaines façades ou grilles en fer forgé et déployaient au printemps de magnifiques grappes et fleurs très odorantes. Un régal pour les yeux et pour le nez ! De magnifiques jardinières prennent ensuite le relais. Elles abondent en fleurs variées et colorées qui égayent nos fenêtres de rue. Que notre village est beau ! Il nous semblait dès lors sympathique d'immortaliser ces belles images et récompenser ainsi les heureux propriétaires qui embellissent leur façade. L'occasion de dire à TOUS UN GRAND MERCI car grâce à vous, vivre à Maransart c'est... marrant ça et... tout un art !

Les membres fondateurs du GRAM.

PS: Pour tous ceux qui, présents à la soirée, n'ont pas communiqué leur adresse mail mais souhaitent recevoir les résultats du concours, merci de bien vouloir

nous transmettre vos coordonnées à : gram1380@gmail.com Vous recevrez, par la même occasion, les dates de nos prochains apéros villageois auxquels vous êtes tous cordialement invités !

Le GRAM c'est QUOI ?

Le GRAM se définit comme un groupement de citoyens attachés à leur village et soucieux d'en préserver le cadre rural et la qualité de vie.

Préoccupés par le devenir de Maransart, le GRAM se veut

- une source d'inspiration,
- un vecteur de suggestions et
- un catalyseur de décisions.

Le GRAM a pour objectif d'entreprendre toute action dont la finalité est de

- promouvoir la convivialité des citoyens de Maransart entre eux et avec leurs voisins ;
- favoriser la mise en valeur du patrimoine architectural ou naturel du village (par exemple, l'éclairage de l'église) ;
- encourager la mobilité douce (notamment les piétons, les cyclistes et les cavaliers) dans le respect de tous les usagers (par exemple, sécuriser des itinéraires « usagers faibles » de et vers les arrêts de bus, les commerces) et
- susciter la réflexion des citoyens et leur participation aux décisions à propos de sujets d'importance (par exemple, le devenir du Centre Sportif de Maransart).

Vous souhaitez en savoir plus sur nos activités, contribuer à la réflexion, apporter vos commentaires et suggestions ? Une seule adresse : gram1380@gmail.com

GRAM, Groupe de Réflexion sur l'Avenir de Maransart
Marina Jallet - Suzy Pouchain - Frédéric Dagniau - Alain De Braekeleer - Damien Heymans- Philippe Saussu



Les chemins et sentiers de Lasne (9)

« Le long des cours d'eau » 2ème partie : le Smohain par les Sentiers du Pré des Ornois et de la Marmite

Dans le dernier bulletin nous avons suivi la Lasne dans une belle prairie, cette fois-ci c'est en sous-bois que nous allons suivre le Smohain.



Nous partons du pont sur le Smohain qu'enjambe la rue d'Aquinot. En remontant la rue, nous trouvons rapidement à droite l'embranchement du sentier n°66 (Oh) dit du Pré des Ornois.



Cet agréable sentier longe dans un premier temps le Smohain (très caché par la végétation en ce mois de juillet), avant de le quitter en remontant et en passant derrière une maison.



Nous nous retrouvons alors dans la calme rue Pechère que nous suivons sur 200 m avant de prendre à droite le sentier n° 59 (Oh) de la Marmite.



Nous descendons une bonne centaine de mètres via un très beau chemin creux pour retrouver le Smohain.



Le sentier va alors serpenter le long du cours d'eau pendant 300 m, passer sur deux petits ponts en bois avant de remonter et de s'en éloigner.



Le sentier passe alors derrière des maisons, se transforme en chemin asphalté, avant de redevenir sentier 100 m plus loin et de repasser sur le Smohain...



... pour rejoindre la route de la Marache que nous pourrions suivre vers la droite pour retourner à notre point de départ (environ 850 m). Cette route prenant de la hauteur, ce sera l'occasion d'y admirer les méandres du Smohain.

Philippe Dewael

La promenade du 13 juillet

Le temps est incertain en ce matin de mi-juillet. Pourtant nous sommes une quinzaine de marcheurs (et plusieurs chiens) au départ place de Renival. C'est par une succession quasi ininterrompue de sentiers qu'Anne nous emmène pour découvrir la fontaine Saint-Germain, Aywiers, le quartier du Tailleur de Pierres, le Bois Lionnet et le Petit Champ. Au quartier du Tailleur de Pierres se trouve la chapelle Sainte-



Anne, l'occasion de faire une halte photos avec les quatre Anne qui nous accompagnaient ce jour-là. Ce n'est qu'au retour à notre point de départ que la pluie se manifesta. Merci Anne pour ces neuf kilomètres de délassément.

Regardons nos Batraciens

Vers les bois...

Dans notre saga des Batraciens que nous suivons depuis de nombreux épisodes, nous retrouvons en juillet les jeunes grenouilles et crapauds fraîchement sortis de l'eau.

Mesurant à peine 1 cm (photo), ils partent explorer les alentours à la recherche de



nourriture et s'éloignent de l'étang qui les a vus naître. Peu à peu ils gagnent ainsi les bois où vivent les adultes déjà revenus en avril de leur migration et ponte dans les étangs.

Pour rejoindre le Bois d'Ohain, le Bois de la Hussière, le Bois de Couture ou les zones boisées de Renipont, de Dadelane, de Renival ... ils doivent, comme les adultes au printemps, traverser les routes ; ils font cela en pleine journée et donc en pleine circulation automobile !

Parfois aussi ils doivent escalader des

talus élevés comme à La Marache où le muret a plus d'1m de hauteur. Afin de protéger les espèces et l'environnement, la Commune a construit depuis quelques années des plans inclinés contre ce muret (photo) facilitant ainsi leur remontée vers le bois d'Ohain .



Rappelons ici que nous suivons les crapauds et les grenouilles rousses (photo) qui migrent au printemps et non les grenouilles vertes et rieuses (photo) qui, elles, restent très souvent à proximité de l'étang toute leur vie durant.

Les tritons, eux, restent dans l'eau de l'étang plus longtemps que nos grenouilles et crapauds et certains jeunes individus de l'année y attendent même le printemps suivant. Ils gagneront alors les bois à la recherche des zones les plus humides.

Très souvent on me demande : « Combien de temps vivent-ils ? » Voici donc une estimation de leur longévité : grenouilles



rousses 6 à 8 ans, crapauds 7 à 10 ans, tritons 10 ans et salamandres 20 ans. Ils atteignent leur maturité sexuelle vers 3 ou 4 ans et entreprennent alors leur première migration. Bien sûr ceci n'est qu'un ordre de grandeur car les risques de mourir avant sont extrêmement nombreux !

N.M. Cellule Batraciens



MIEL OU

VINAIGRE

Halte aux pesticides

Alors que le dernier bulletin communal nous apprend que la nouvelle législation « zéro phyto » entre en vigueur au 1er juin, on observe toujours de nombreux épandages de produits phytopharmaceutiques sur le territoire de la commune.



Afin d'éliminer des végétaux indésirables (sur la photo, il s'agit de la bordure d'un champ destiné au fauchage), particuliers et agriculteurs répandent généreusement des herbicides et pesticides qui seront lessivés par les eaux de pluie et entraînés dans les filets d'eau qui rejoignent le réseau de collecte. Sur notre photo, les produits ont été répandus en haut d'un talus qui surplombe une rue en pente. Ne serait-il pas grand temps de mieux informer les utilisateurs des dangers potentiels de ces produits sur la santé et d'en décourager l'utilisation ?

Les Belges et l'environnement

Les Belges sont moins préoccupés par les questions d'environnement qu'il y a 4 ans. Un Belge sur deux seulement, se préoccupe de la pollution. (Sondage commandé par Interenvironnement Wallonie à l'Institut Dedicat en 2013)

Des fongicides impliqués dans le dépérissement des colonies d'abeilles ?

Une étude scientifique menée conjointement par le Centre Apicole de Recherche et d'Information (CARI) et le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) sur les causes du dépérissement de l'abeille mellifère a été publiée ce 21 juillet dans la revue PLOS ONE.



Plus de 300 colonies ont été suivies de juillet 2011 à avril 2012 afin d'évaluer leur état sanitaire et nutritionnel. Des échantillons ont été prélevés et analysés afin de détecter la présence de virus et de résidus de pesticides ou de médicaments

vétérinaires.

En ce qui concerne les résidus dans les ruches, 23 substances chimiques différentes ont été retrouvées et un lien significatif a pu être mis en évidence entre la présence de fongicides dans les ruches et le dépérissement des colonies. Cette étude, financée par le Service public de Wallonie dans le cadre du plan Maya, montre une corrélation entre la présence de résidus fongicides dans les ruches et le dépérissement hivernal des colonies.

Ces résultats constituent de nouvelles pistes de recherche sur le dépérissement des abeilles et pourrait à terme remettre en question certaines pratiques agricoles.

Halte aux pesticides (suite)

Depuis le mois de juin, il est interdit d'utiliser des pesticides pour désherber les trottoirs et autres espaces publics. L'administration communale a donc fait l'acquisition de brosses de désherbage pour enlever les mauvaises herbes sans produit chimique.



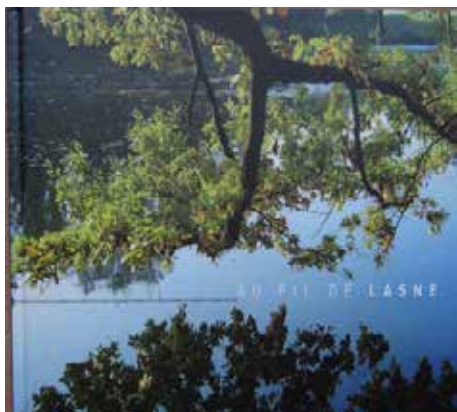


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,85 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.



TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

• TOPO-GUIDE N° 2 «15 NOUVELLES PROMENADES»

Prix de chaque topo-guide : 9,50 € + frais d'expédition de 2,31 €. Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,85 €.



• CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE»

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,54 €.

• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Carte reprenant tous les noms des chemins et

sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,31 €.

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,77 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,54 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

**BE22 0012 6937 5847
de Lasne Nature à
1380 LASNE.**



AGENDA

SEPTEMBRE 2014

Ven 5 au Dim 7	Salon Valériane à Namur. Infos Nature & Progrès et valeriane.be
Sam 20	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
Jeu 25	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h

OCTOBRE 2014

Ven 3 au Dim 5	Jardins d'Aywiers de 10 h à 18 h tous les jours. Thème : les «mauvaises herbes». Lasne Nature sera présente sur le site. Informations www.aywiers.be
Sam 11	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
Dim 12	Promenade Départ à 10 h de la place de Ransbeck à Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 633 27 64
Dim 19	Fête de la Pomme de 9 h à 17 h sur la place de Céroux. Informations par téléphone 010 436 111.

Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h

NOVEMBRE 2014

Sam 15	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
Jeu 27	Assemblée Générale de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h
Sam 29	Distribution d'arbres de 9 h à 12 h à la maison communale d'Ohain. Infos au Service Environnement 02 634 04 93.

DECEMBRE 2014 (provisoire)

Sam 20	Entretien de la Réserve du Ru Milhoux Entre 9 h 30 et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
--------	--

Pas de réunion mensuelle en décembre

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauepollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 **0012 3262 3355** de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE
POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 **0012 6937 5847** de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 98

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	M	O	I	S	E	L	L	E
2	R	U	I	S	S	E	A	U		L
3	O	P	T	A	I		M	I	D	I
4	S	A	R	I	S	S	E	S		N
5	O	T	A				I	S	A	R
6	P	O	L	L	E	N		N	I	E
7	H	I		E	R	G	O	T	E	S
8	I	R	A		R	E		E	U	
9	L	E	N	T	E		O	S	S	U
10	E	S	S	A	R	T	S		E	N

GRILLE N° 99

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Un des hôtes de notre Réserve. 2. Célèbre mathématicien de l'Antiquité – Marque le lieu ou le temps. 3. Échec – Strigidé. 4. Mettra en circulation. 5. Coq ... de bruyère. 6. Contenants ou contenus – Terme familier pour certains médecins. 7. Entre Dijon et Selongey – Mammifère carnassier. 8. Arme – Fixât le cours. 9. Plante oléagineuse – Vérifié. 10. Ménages.

VERTICALEMENT

1. Impressionnante construction d'insectes sociaux. 2. Jeta les pattes en l'air – Grande lavande. 3. Ensembles de bits – Son nom est associé à celui de la rose. 4. Desserts appréciés en été – Unité étrangère. 5. Attacher étroitement – Célèbre docteur. 6. Celles des fleurs sont en général bien agréables. 7. Protège la couturière – Près du sol – Perroquet au plumage très coloré. 8. Tyrans. 9. Utilisé par le potier – Un parfum peut l'être. 10. Arbre originaire d'Australie.



La nature de septembre à novembre

En septembre, vous pourrez entendre le hululement de la **chouette hulotte** (*Strix aluco*). Ce sont les mâles qui recommencent à chanter pour marquer leur territoire, et les jeunes qui poussent leurs premières notes. Cette chouette est strictement nocturne et se nourrit principalement de rongeurs. Avec une taille moyenne (40 cm), d'allure trapue, elle se reconnaît à sa large tête arrondie et ses grands yeux sombres.



C'est en octobre que l'**hermine** (*Mustela erminea*) va troquer son pelage d'été caramel pour une robe hivernale blanche, le bout de la queue restant noir. C'est alors que sa fourrure blanche est appelée « hermine ». Ce mustélidé qui vit dans des biotopes variés, souvent dans ou aux abords des milieux forestiers, se nourrit essentiellement de mammifères allant jusqu'à la taille d'un petit lapin.



Toujours en octobre, les **chevreuils** (*Capreolus capreolus*) mâles perdent leurs bois. C'est une baisse de la testostérone (hormone sexuelle mâle) qui provoque cette chute. Une nouvelle ramure poussera durant l'hiver. Elle sera recouverte d'une peau velue, le velours, dont il se débarrassera en avril-mai en frottant ses dagues (premiers bois) contre l'écorce des arbres.



L'automne s'installe et voici une aubaine pour les grives, merles et autres oiseaux : les petites baies rouges de l'**aubépine monogyne** (*Creataegus monogyna*). Cet arbrisseau produit ses fruits alors que les autres ressources sont déjà épuisées. Ce fruit ovoïde, appelé cenelle, contient une seule graine qui va se retrouver dans la fiente des oiseaux. C'est ainsi que ceux-ci vont favoriser la propagation de l'aubépine aux alentours.



Vous vous promenez sous les conifères, et entendez-vous des cris tenus « sri-sri-sri » là-haut dans les branchages ? Il s'agit du plus petit oiseau d'Europe : le **roitelet huppé** (*Regulus regulus*) qui mesure de 8,5 à 9,5 cm et pèse à peine 4 à 7 grammes. Quand il daigne se montrer, c'est une minuscule boule de plumes vert olive, avec une crête dorée sur la tête que vous apercevrez. Cet oiseau est sédentaire ou migrateur partiel, peu farouche et construit un nid suspendu à une branche de conifère.



Les labours hivernaux donnent l'occasion de trouver son repas à la **buse variable** (*Buteo buteo*). Perchée sur un piquet, elle scrute les sillons afin d'y repérer un petit rongeur en errance. Sitôt que son regard affûté a repéré sa proie, elle déploie ses ailes et fond sur elle en un éclair. Ce rapace est très commun chez nous et son nom est dû à la grande variabilité de son plumage qui peut être sombre ou clair. On peut aussi la voir voler en cercle assez haut dans le ciel, la queue en éventail, les ailes légèrement avancées et relevées en V aplati.

